

ÉVALUATION DU CHEF D'ŒUVRE EN CAP

POUR LES ÉLÈVES ET APPRENTIS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS HABILITÉS AU CCF

1 CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

temps de formation : 1 ou 2 ans

Les élèves et apprentis sont évalués au moyen de notes figurant au livret scolaire ou au livret de formation.

La moyenne de ces notes afférentes au chef-d'œuvre est consignée sur le bulletin trimestriel et sur le livret scolaire ou le livret de formation.

50%

NOTE
GLOBALE

100%

2 ORAL

10 MIN

grille académique téléchargeable : https://www.ac-amiens.fr/grille_eval_CdO_CAP.pdf

Présentation par le candidat : 5 MIN

Entretien avec le jury : 5 MIN

Le candidat peut prendre appui sur un support de 5 PAGES MAXIMUM.

Commission d'évaluation composée de 2 professeurs : un d'enseignement général et

Le résultat obtenu est une **note/20** affectée d'un **coefficient 1**

Ce coefficient s'impute sur celui de l'épreuve professionnelle dotée du plus fort coefficient. Dans le cas où plusieurs épreuves professionnelles ont ce même coefficient, le coefficient 1 s'impute sur la première de ces épreuves mentionnée dans le règlement d'examen de la spécialité de CAP présentée.

▶ OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION ORALE

- **Relater** la démarche utilisée pour conduire à la réalisation du chef d'œuvre
- **Apprécier** les points forts et les points faibles du chef-d'œuvre et de la démarche adoptée.
- **Ressortir** la valeur ou l'intérêt que présente le chef-d'œuvre.
- **S'adapter** aux interlocuteurs et à la situation.

▶ DÉROULÉ DE L'ÉVALUATION ORALE

Chronologiquement, elle consiste en une présentation orale de la réalisation du chef-d'œuvre par le candidat suivi d'un entretien structuré par des questions des examinateurs sur cette réalisation.

- Présentation du candidat : diplôme et spécialité préparée.
- Exposé de la démarche de réalisation de son chef-d'œuvre et, s'il se rattache à un projet collectif, de sa part individuelle prise dans le projet.
- Difficultés et aspects positifs du projet.
- Avis du candidat sur la production ainsi réalisée et son appréciation quant aux possibilités d'amélioration ou perspectives de développement à y apporter.

▶ CRITÈRES D'ÉVALUATION ORALE

- Hiérarchisation correcte des informations délivrées pour introduire le sujet.
- Clarté de la présentation et la pertinence des termes utilisés.
- Respect des consignes données sur le contenu exigé de la présentation. Difficultés et aspects positifs du projet.
- Identification claire, précise et restituée objectivement des points suivants : objectifs du projet, étapes, acteurs, part individuelle investie dans le projet
- Identification des difficultés rencontrées et de la manière dont elles ont été dépassées ou non mise en avant des aspects positifs ou présentant des difficultés rencontrés au long du projet.
- Emission d'un avis ou ressenti personnel sur le chef-d'œuvre entrepris.
- Mise en exergue de la pertinence du chef-d'œuvre par rapport à la filière métier du candidat.